



FLASH INFOS



Rapport du Commissaire enquêteur et point sur la sécurité à Saint-Witz

Madame, Monsieur,

Deux sujets vous sont proposés dans ce nouveau Flash infos.

I – Rapport du Commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique sur le PLU.

L'enquête publique a fait l'objet de 264 « contributions » (courriers, inscriptions sur les registres d'enquête, discussions avec le Commissaire enquêteur lors de ses permanences). Cette mobilisation des Wéziens, atypique et exceptionnelle, a été remarquée et prise en compte par le Commissaire enquêteur.

Il a réalisé l'étude et l'analyse des informations qu'il a recueillies et a transmis en Mairie son rapport avec ses conclusions motivées :

Il émet un avis favorable sur le « contre-projet »⁽¹⁾ de la commune !

Cet avis favorable contient des réserves. Elles consistent principalement pour la commune à s'engager sur ce qu'elle a inclus dans son projet :

- Restreindre le développement de l'urbanisation à la zone AUI, et parallèlement en n'interdisant pas la densification notamment sur les terrains « dents creuses » identifiés.
- Réaliser les programmes prévus en centre village (locatif social et accession à la propriété, cabinet médical)
- Rechercher l'acquisition de terrains permettant la réalisation de logements locatifs sociaux pour tenter de combler le déficit par rapport aux objectifs de la loi Alur⁽²⁾;
- Accompagner ce développement par la mise en adéquation des équipements publics communaux;
- Apporter des corrections de texte et ajustements de présentation des pièces du dossier.

Prochaines étapes :

- Approuver le rapport du Commissaire enquêteur en conseil municipal (lundi 11 juillet), rapport d'ores et déjà disponible sur le site www.saint-witz.fr ou consultable en mairie;
- Réajuster le texte du PLU comme demandé par le Commissaire enquêteur;
- Présenter aux autorités cette version corrigée du PLU avant la fin de l'année 2016.

(1) : « contre-projet » développé dans les flash infos n° 8 & 9, que vous pouvez consulter sur www.saint-witz.fr

(2) : Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové





II - Sécurité à Saint-Witz: le dispositif est reconduit

Suite à l'appel d'offres obligatoire tous les 4 ans en matière de **sécurité**, la société REACTIV de Drancy a remporté le marché. Le véhicule utilisé par les vigiles est désormais une CLIO blanche. Le numéro d'appel reste identique **06 86 86 26 20**. L'équipe de sécurité est constituée des 3 agents habituels qui connaissent parfaitement le fonctionnement du village. Nous accueillons également un nouvel agent.

La société DELTA assure pour sa part la **télésurveillance** de certains bâtiments communaux et de nombreux propriétaires wéziens. Les deux sociétés DELTA et REACTIV travaillent de concert. Ainsi, tout déclenchement d'alarme implique l'appel immédiat du vigile qui se rend sur les lieux dans les plus brefs délais.

Voisins vigilants: un dispositif complémentaire. Plus de 200 Wéziens se sont déjà inscrits gratuitement à l'association Voisins vigilants. Ce dispositif citoyen permet d'envoyer et de recevoir des informations par SMS et mail relatives à des alertes météo, des rôdeurs, des cambriolages... Cette démarche constitue un outil supplémentaire intéressant. La municipalité vient également d'adhérer à ce dispositif en tant que Mairie vigilante.

Le Maire

Germain Buchet



Mémo : rendez-vous

FÊTE DU VILLAGE

samedi 3 septembre

à partir de 14h

FORUM DES ASSOCIATIONS

dimanche 4 septembre

de 14h à 18h